

NOUVELLES du 3 novembre 2005

LETTRE DU 3 NOVEMBRE 2005

Chère collègue, cher collègue,

Le bel été que voilà a pris tout son temps pour s'insinuer tout doucement et subrepticement dans l'automne que voici. À vrai dire (en ce 10 octobre) seul le passage à la sauvette de l'équinoxe coutumier en a signalé l'arrivée. Et c'est tant mieux! Il viendra bien assez vite le moment où les feuillus, avant de se retirer pour l'hiver, rivaliseront les uns avec les autres, chaque essence utilisant sa palette caractéristique de rouge, d'or, de bronze, de cuivre ou d'ocre.

Ne resteront alors, pour égayer nos paysages – en attendant que la neige les découpe joliment – que les conifères : pins, sapins, mélèzes et autres résineux dont les aiguilles, ou ce qui en tient lieu, conserveront la teinte de vert plus ou moins bleuté qui les caractérise.

UN ÉTÉ PEU COMMUN

Le secrétariat de l'APRUM – de même que le personnel qui s'y emploie – occupe depuis le 11 octobre ses nouveaux locaux (E-606 et E-608) au pavillon Roger-Gaudry. La période intercalaire (mi-juin à mi-septembre), au cours de laquelle s'est produit un malencontreux bris mécanique de la mémoire principale de l'ordinateur, n'a épargné le secrétariat ni des incidents coutumiers (emballage des dossiers, réallocation des lignes téléphoniques, modifications de l'accès au réseau informatique, ?) ni des retombées des travaux d'aménagement des nouveaux locaux du personnel du Secrétariat général au 4e étage de l'aile E. En effet, pendant près de trois semaines, le secrétariat de l'APRUM a vu, entendu, senti, touché ou essuyé les retombées des travaux joyeusement effectués dans son voisinage immédiat par les ferblantiers, les électriciens, les plombiers, les plâtriers, les peintres et les « aménagistes » de tout poil mobilisés dans les circonstances. Néanmoins, les ingrédients connus patience et longueur de temps, accommodés par un temps particulièrement plaisant, ont permis à toutes les personnes concernées de survivre hardiment.

Et voilà pour l'été!

UNE RENTRÉE SINGULIÈRE

La rentrée étudiante s'est effectuée normalement et les corps universitaires ont enclenché leurs opérations statutaires. De son côté, l'Assemblée universitaire (AU) a

tenu sa première séance le 12 septembre au cours de laquelle le recteur Luc Vinet a présenté les grandes lignes d'un projet qu'il compte réaliser au cours de son mandat. Il a invité les membres de la communauté universitaire à étudier les éléments de son projet de façon à pouvoir, avec le concours de l'Assemblée universitaire, procéder aux échanges susceptibles de bonifier ledit projet.

Le processus de consultation marque présentement le pas du fait que la réunion de l'AU, prévue pour le 17 octobre, a dû être contremandée. Cette décision tient compte de l'attitude du SGPUM qui a rejeté catégoriquement la position prise par l'Université au sujet de la revendication salariale des professeurs. L'exécutif syndical, suite à un vote pris récemment (13 octobre), dispose d'un moyen de pression non négligeable : 6 jours de grève à prendre au moment jugé opportun.

LE CONFLIT SALARIAL

Les données de base utilisées par le Syndicat dans ses revendications salariales sont contenues dans un document relatif aux traitements versés aux membres du corps professoral des dix plus importantes universités du Canada (G-10). Sont en cause les établissements suivants: Laval, McGill, UdeM (Québec); McMaster, Queens's, Toronto, Waterloo, Western Ontario (Ontario), l'Université de l'Alberta et l'Université de la Colombie-Britanique. Le document en question, préparé par la firme Léopold Larouche conseil, avait été accepté par les deux parties au terme des travaux du Comité paritaire sur les salaires. Le Syndicat demande de combler l'écart de 11,5% entre les traitements versés à l'Université de Montréal et la moyenne des salaires du G-10. Les trois universités québécoises font figure de parents pauvres dans ce contexte: les traitements versés se situant dans la partie inférieure de l'échelle des traitements ainsi constituée. Il n'y a pas à se surprendre de ce lamentable et déplorable état de fait lorsque l'on se rappelle que, en Commission parlementaire, l'existence du sous-financement structural des universités du Québec, de l'ordre de 375M\$ par année, a été nettement reconnue.

N'ayant pas apprécié la réaction de l'Université à ses demandes, le SGPUM a décrété que le 19 octobre serait jour de grève pour ses membres. Je suis personnellement fort étonné – pour ne pas dire plus! – que le Syndicat ait utilisé ce moyen de pression de « dernier recours » si tôt dans un conflit d'ordre salarial. En vérité, si je ne m'abuse, il s'agit là du premier véritable jour de grève de toute l'histoire des relations entre le corps professoral et la direction de l'Université de Montréal; et pourtant les occasions n'ont pas manqué d'être tenté de poser un tel geste.

Quoi qu'il en soit, j'estime qu'il est impérieux que le processus ménage une juste place à un authentique dialogue qui, d'une part, tienne compte des aspirations légitimes du corps professoral et, d'autre part, respecte les paramètres financiers dont l'Université doit tenir compte. Nous ne vivons pas, à mon sens, un conflit du type de ceux que l'on trouve, par exemple, dans une manufacture de boulons. Il faut à tout prix éviter aux étudiants les graves préjudices engendrés par une grève de leurs professeurs.

Dans l'espoir d'en arriver rapidement à une solution acceptable pour les deux parties, l'Université – nous apprend un communiqué du 20 octobre – a demandé la nomination d'un conciliateur. Le site de l'UdeM [www.umontreal.ca], accessible également via le site de l'APRUM [www.aprum.umontreal.ca], de même que celui du SGPUM [www.sgpum.umontreal.ca] vous permettront de suivre le déroulement des événements.

QUELQUES BONNES NOUVELLES

Il est tout à fait dans l'ordre des « choses » que, avec le temps qui passe, les mérites des collègues soient reconnus d'une façon particulière. C'est ainsi que, au cours des derniers mois, des organismes de prestige ont honoré quatre collègues. Voici ce dont il s'agit. Tout d'abord, **Jacques Légaré** a reçu le Prix Novartis Pharma à l'occasion de la clôture du XXVe congrès international de la population tenue à Tours au cours de l'été. Puis, l'Ordre national du Québec a accueilli de nouveaux membres et leur a remis, le 22 juin 2005, les insignes de leur rang. Il s'agit de **Vianney Décarie**, professeur émérite (philosophie), reçu au rang de Grand officier, de **Marie-Andrée Bertrand**, professeure émérite (criminologie) et de **René Racine**, professeur émérite (physique), tous deux reçus au rang d'Officier.

Des renseignements pertinents à ces heureux événements paraîtront d'ici peu dans le site de l'APRUM, à la rubrique *Les collègues à l'honneur*. Ils y joindront les nombreux textes déjà insérés depuis le printemps 2004 lesquels y sont regroupés par période : mars 2004 à novembre 2004, décembre 2004 à avril 2005 et mai 2005 à novembre 2005.

LES GRANDS DOSSIERS

Tout autant du côté du RRUM que de celui de l'assurance-santé, il n'y a présentement rien de particulier à signaler. Toutefois, en tenant compte des échanges tenus lors de l'Assemblée annuelle du Régime, le professeur Robert Brunet , notre représentant au Comité de retraite, formulera à votre intention les commentaires qu'il jurera utiles. Quant au dossier relatif au programme d'assurance-santé UdeM-Croix-Bleue, il faudra attendre, pour déterminer les primes à payer à compter du 1^{er} juin prochain, de connaître le montant des compensations (sur la base des 12 mois se terminant en décembre 2005) versées par Croix-Bleue aux assurés.

D'UNE CHOSE À L'AUTRE

Voici que commencent à paraître les signes précurseurs des jours à « ensoleillement raccourci » et des températures moins confortables. On en voudrait pour preuve, par exemple, l'arrivée dans nos parages des retombées septentrionales des perturbations atmosphériques qui ont ravagé les terres périphériques du Golfe du Mexique et l'apparition, dans les Laurentides et en Estrie, des flocons annonciateurs des temps maussades qu'apporte normalement le mois de décembre.

Mais, trêve de mélancolie! En effet, les mois d'hiver comportent leur large part d'occasions de fraterniser. Ainsi en est-il, en particulier, de la traditionnelle réception « du temps des fêtes » pour les membres de l'APRUM. Cette réception aura lieu le mardi 6 décembre à 17 h 30 dans le Hall d'honneur du pavillon Roger-Gaudry. Je vous invite cordialement à participer à cette réception à propos de laquelle vous trouverez, ci-joint, la documentation afférente : coupon-réponse et laissez-passer. Il importe que vous respectiez les dates limites d'inscription car l'APRUM doit s'engager financièrement auprès du traiteur.

Je vous tire la révérence et je vous salue cordialement.

Jacques St-Pierre Président JSP/fsp

P.S. Optimiste invétéré, je suis toujours en attente de vos réactions au sujet, par exemple, des dossiers de l'APRUM, du conflit salarial entre l'UdeM et ses « profs », de l'immobilisme qui aurait prétendument saisi la société québécoise, du réchauffement de la planète? et de quoi encore! JSP

Vos coordonnées (adresse, appartement, téléphone, ...) changent? Dites-le à l'APRUM : (514) 343-7635.